

enoromi ine

10

MANAGEMENT

RADIA GARRIGUES

JA Gabon au cœur de l'éducation financière et entrepreneuriale.



ACTUALITÉS

Droits des femmes :

Sylvia Bongo Ondimba soumet un rapport pour en finir avec les inégalités.

DOSSIER

La situation du secteur assurance :

La Covid-19 impose sa loi.



**SCANNEZ
LE QR CODE**

Pour plus de contenu
sur notre site web
www.enoromi.com

MAGAZINE GRATUIT



771473 968012 >

Octobre Rose avec  **andza**
eau minérale naturelle

Faites-le pour ceux
que vous aimez!

Prévention et dépistage des cancers féminins.



Directeur de publication

Dorine Henry M.

Rédacteur en chef

Seif Mostley

Graphisme & maquette

Davy Megnie [@Think.different](#)

Photographies

Mike Soleil

Régie publicitaire

Prestige Com Premium

Téléphone : +241 77 65 75 75

Équipe de rédaction

Christian Boua

Griffin Ondo

Tsira

AIMK

Tirage mensuel

5000 exemplaires

Imprimé par

Services Prestiges International

Points de distribution

À Libreville

Le Méridien Ré-Ndama

Complexe Life by Mayena

Spa Yacine

La Maison de Lulu

Restaurant L'Exoty's

Urban FM

Oyem

Hôtel Marguerite

Ont participé

Jean Paul Augé Ollomo

Damien Le Grant

Mikel Doussengui

Rosny L. Elischama

Suivez-nous également sur les
réseaux sociaux

@Enoromi Magazine



LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE, CET INDISPENSABLE À LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE.

Il y a encore quelques années, le gouvernement gabonais plaçait le numérique au cœur d'une politique de cyber-résilience avec la création en son temps du ministère de l'Économie numérique. On y entrevoyait l'idée d'une parfaite maîtrise des atouts que re-présente le développement du numérique. Il y a eu un véritable engagement de l'État pour doter le pays d'une infrastructure numérique conséquente, au-delà de la fracture qui peut exister entre les grandes villes et le reste du pays. L'avènement du coronavirus semble être une nouvelle opportunité pour faire du numérique un secteur majeur de la relance de l'économie.

L'économie numérique repose sur trois piliers essentiels. Le premier est technologique. Il se caractérise par les capacités de transmission et de traitement des données d'un volume toujours croissant, le développement de l'intelligence artificielle et des objets connectés. Localement, l'infrastructure est considérée comme la meilleure de la sous-région de l'Afrique centrale. Par le principe d'appropriation des technologies, les entreprises gabonaises devraient faire du profit en productivité et s'ouvrir à de nouveaux marchés, de nouveaux produits et services.

Le second pilier est économique. Ces vingt dernières années, on a assisté à l'apparition d'acteurs économiques très puissants, en l'occurrence les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon), encore appelés « Géants du numérique ». Leur émergence a participé à la réorganisation de la chaîne des valeurs et l'apparition de nouveaux modèles d'af-

aires. Un changement qui oblige les entreprises à travailler à satisfaire les attentes de leurs clients et trouver des réponses à la concurrence en lui opposant l'innovation structurelle et marketing.

Enfin, le dernier pilier est social. Les interactions qui résultent des échanges sont à la base de nouveaux modes de socialisation et d'actions collectives. Il est devenu un instrument d'aide à la décision pour les gouvernements et le monde économique.

Au plus fort de la crise du Covid-19, le numérique a été le dernier rempart pour maintenir en état de marche l'économie et l'État. Des vieilles habitudes, le numérique a opposé le télétravail, le téléenseignement, la géolocalisation des cas positifs ; les services du e-commerce n'ont jamais été aussi sollicités au Gabon ; des innovations dans le transport des personnes comme la solution « Habana » apparaissent ; la digitalisation de l'administration publique n'est point en reste avec le « GNI » mis en place par l'Agence nationale de promotion des investissements.

Des solutions pour la dématérialisation de la monnaie sont de plus en plus envisagées avec l'extension du mobile banking, les cartes prépayées, etc. Le numérique est plus que jamais présent dans tous les aspects de la vie économique, politique et sociale. Ainsi, avec Godefroy de Benzmann, président du Syntec numérique (France) « nous comptons sur le gouvernement pour faire du numérique le cœur du plan de relance à venir, car dans la période post Covid-19, le monde [...] sera encore plus numérique ». ●



Séif Mostley
Rédacteur en chef

Sommaire



09

Actualité.

Droits des femmes : Sylvia Bongo Ondimba soumet un rapport pour en finir avec les inégalités.

ACTUALITÉS

- 06 **CIMAF Gabon** : une nouvelle ligne de production pour satisfaire la demande en ciment.
- 07 **Transgabonaise** : lancement d'un projet aux multiples attentes.
- 08 **eStartup Challenge** : 300 millions de FCFA pour les 10 meilleures entreprises du numérique.
- 09 **Droits des femmes** : Sylvia Bongo Ondimba soumet un rapport pour en finir avec les inégalités.

ENTREPRENEURIAT

- 16 **Nancy DIKIGOU MBADINGA**
L'entrepreneuse derrière le masque signé NConcept.

DOSSIER

- 18 **La situation du secteur assurance**
La Covid-19 impose sa loi.

TRIBUNE

- 22 **Franck BA'PONGA**
Situation de l'artiste au Gabon : Je m'indigne.



10

A la Une.

Radia GARRIGUES

JA Gabon au cœur de l'éducation financière et entrepreneuriale.

L'ayant installée en 2013, à l'instar de 121 autres pays dans le monde, dont une quinzaine à travers le continent africain, Radia GARRIGUES est le visage de la Junior Achievement au Gabon. Sept ans après, son ONG s'est imposée comme un outil incontournable dans l'éducation financière et entrepreneuriale des jeunes, au point d'en impacter 19 295 au niveau national. Dans cette interview, la Directrice Exécutive de JA Gabon fait le bilan des activités de l'ONG au cours de ces cinq dernières années.



38

Découverte.

PARC NATIONAL DE MOUKALABA-DOUDOU

Une « Valeur universelle exceptionnelle » entre deux provinces.

ENQUÊTE

24 Commerce des produits pharmaceutiques : *Querelle autour du prix du médicament.*

MAIS ENCORE...

30 Paul Anicet MOUNZIEGOU
L'enseignant au service du sourd-muet.

DEVELOPPEMENT PERSONNEL

32 Redémarrer son business après la Covid-19.

SPORT

34 Soutien aux footballeurs en détresse
L'ANFPG expérimente les « Boutiques Solitaires »

CULTURE

36 Gabon 9 Provinces
Le festival se décline sous le format virtuel en 2020 pour sa 4e édition.

DÉCOUVERTE

38 Parc national de Moukalaba-Doudou
Une « Valeur universelle exceptionnelle » entre deux provinces.

ZOOM SUR

40 Caroline NDOUVIE
La passion du chic à l'africaine.

INTERNATIONAL

44 COVID-19
La folle course au vaccin des entreprises pharmaceutiques.



24

Enquête

Commerce des produits pharmaceutiques : *Querelles autour du prix du médicament.*

Actualités



CIMAF Gabon : une nouvelle ligne de production pour satisfaire la demande en ciment.



Installée sur un marché dont la demande est estimée à 600.000 tonnes annuelles, la filiale gabonaise du Groupe marocain Ciments de l'Afrique (CIMAF) a inauguré le 21 septembre 2020, sa deuxième usine de production à Owendo, avec l'ambition de parvenir à 1 million de tonnes de ciment chaque année.

D'une valeur de 9 milliards de francs CFA, le dernier investissement de CIMAF Gabon n'est pas anodin. L'entreprise nourrit de grandes ambitions, dont la première est d'inonder le marché local qui nécessite 600.000 tonnes de ciment par an. Aussi, inaugurée par la Première ministre Rose Christiane Ossouka Raponda en présence de plusieurs membres de son gouvernement, la nouvelle usine d'Owendo vise-t-elle à relancer les chantiers de BTP, ralentis ces derniers mois en raison de la pandémie de Covid-19.

Un partenaire à la relance de l'économie

À l'heure où le gouvernement œuvre à relancer une économie nationale fortement impactée par la crise sanitaire, le groupe marocain CIMAF entend contribuer aux côtés des autorités gabonaises à cet objectif. Son directeur général ne s'en est d'ailleurs pas caché, lors de la cérémonie d'inauguration officielle de la nouvelle ligne de production de l'entreprise.

Salim Kaddouri a revendiqué en effet, un cumul d'investissements réalisés par CIMAF Gabon, évalué à 61 milliards de francs CFA environ sur les cinq dernières années. Il s'agit, a-t-il précisé, de l'investissement initial de 23 milliards de francs CFA ayant servi pour la construction de l'usine, ensuite 29 milliards pour la recapitalisation de CIMGABON, ainsi que les 9 milliards de francs CFA pour l'extension de l'usine principale.

Plus de 600 emplois au Gabon

Si le ministre du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, Hugues Mbadinda Madiya, a reconnu l'importance de cette nouvelle usine de production sur la réduction des coûts des matériaux de construction dans le pays, c'est qu'elle contribuera à la stabilisation des prix du ciment, alors que la demande se fait de plus en plus forte. Le membre du gouvernement n'a pas non plus nié l'implication de CIMAF Gabon dans la lutte contre le chômage.

Au Gabon, la filiale de CIMAF emploie plus de 650 personnes. L'approvisionnement en ciment des différentes localités du pays est rendu possible grâce à un réseau d'une douzaine de sous-traitants, une quinzaine de distributeurs, une vingtaine de transporteurs, une trentaine de revendeurs, près de 300 détaillants et 6 plateformes de distribution.

Damien LE GRANT



Transgabonaise : lancement d'un projet aux multiples attentes.



Longue de près de 800 kilomètres, la future route économique, baptisée « Transgabonaise » reliera Libreville à Franceville et traversera six des neuf provinces que compte le Gabon. Les travaux de cette infrastructure dont la livraison a été annoncée courant 2023 ont été lancés le 25 septembre 2020 au PK 50.

C'est sans conteste l'un des projets prioritaires du Président de la République, Ali Bongo Ondimba, inscrits parmi ses objectifs à atteindre d'ici à la fin de son second mandat. Annoncée l'an dernier, mais ralentie en raison de quelques difficultés d'ordre technique, la « Transgabonaise » devrait en effet être livrée courant 2023. L'annonce avait été faite par le Chef de l'État, à l'occasion de son adresse à la Nation, le 16 août 2020. Cinq semaines plus tard, les travaux préliminaires ont été lancés au PK 50.

Un projet « révolutionnaire »

Lors de son discours à la Nation, le Président de la République avait assuré que « cette route révolutionnera nos vies et notre économie. Elle permettra le développement des échanges nationaux, la création d'emplois et la naissance de nouvelles opportunités économiques pour nos provinces. Elle permettra également le rapprochement de nos familles ».

Selon Ali Bongo Ondimba, « après la finalisation de ce projet, vecteur de développement, plus rien ne sera comme avant ».

Les 80 premiers kilomètres confiés à l'indienne AFCONS

D'une longueur totale de 780 km, les travaux préliminaires de la future Route économique qui traversera le Gabon d'est en ouest, à partir du PK 0 à Libreville jusqu'à Franceville, ont été confiés à AFCONS, filiale du groupe Shapoorji Pallonji. Dix jours plus tôt, l'entreprise indienne avait signé un contrat de maîtrise d'ouvrage avec la Société Autoroutière du Gabon (SAG).

Si le projet prévoit de toucher six des neuf provinces du Gabon (Estuaire, Moyen-Ogooué, Woleu-Ntem, Ogooué-Ivindo, Ogooué-Lolo, Haut-Ogooué), AFCONS se chargera de la première phase du chantier. La société indienne réalisera le tronçon allant du PK 50 au PK 75, soit 81 km. Elle devra livrer les travaux au bout de 18 mois, selon le contrat signé avec la SAG.

Deux autres phases attendues

En dehors de celle confiée à AFCONS, la « Transgabonaise » sera construite en deux autres phases : celles concernant le tronçon PK 75-PK 105, et le tronçon PK 24-PK 50. ●

L.R.

Actualités



eStartup Challenge : 300 millions de FCFA pour les 10 meilleures entreprises du numérique.

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
Réservé uniquement, pour cette première édition, aux entrepreneurs des provinces de l'Estuaire, du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Maritime, le concours de plans d'affaires, organisé par le gouvernement gabonais, en partenariat avec la Banque Mondiale, vise à détecter les 10 meilleurs business du secteur numérique. À la clé : une enveloppe de près de 300 millions de francs CFA à partager entre les lauréats.

Quels seront les 10 meilleurs business du secteur numérique gabonais de l'année ? Pour le savoir, les patrons d'entreprises (PME et TPE) sont invités à s'inscrire jusqu'au 31 octobre 2020, au « eStartup Challenge », dont la première édition, officiellement lancée à Libreville le 9 septembre 2020, met à l'honneur trois provinces : l'Estuaire, le Haut-Ogooué et l'Ogooué-Maritime.

L'initiative, portée par le Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique, en partenariat avec la Banque Mondiale, met en jeu une enveloppe de près de 300 millions de FCFA à partager entre les 10 futurs lauréats. Les startups invitées à concourir sont celles exerçant dans le secteur du numérique, particulièrement celles évoluant dans le domaine de la e-Santé (ou santé numérique).

Deux catégories pour la compétition

Organisé dans le cadre des activités du projet eGabon dans sa composante 2, ce concours de plans d'affaires se déroulera en deux principales catégories : « En démarrage » et « En croissance ».

- Les projets en phase de « démarrage » concernent les équipes ayant déjà un prototype ou un service fonctionnel et testable ;
- Les projets en phase de « croissance » renvoient quant à eux, aux équipes présentant un «business model» innovant, un produit ou un service déjà déployé et générateur de revenus.

En plus des fonds issus de l'enveloppe de près de 300 millions de FCFA mise à la disposition des organisateurs, les 10 lauréats retenus bénéficieront d'un accompagnement d'une année dans un incubateur reconnu d'utilité publique.

Auto-emploi et développement du secteur

L'un des principaux objectifs de cette compétition dont la phase de sensibilisation auprès du public est prévue du 5 au 14 octobre 2020, avant les ateliers de formation (du 22 au 24 octobre 2020), est de « répondre à la problématique du chômage chez les jeunes », notamment en encourageant l'auto-emploi, expliquent les organisateurs.

De même, « eStartup Challenge » est « un programme d'accélération et d'appui aux startups et aux entreprises dans le secteur du numérique pour favoriser leur croissance », revendique le projet eGabon, qui soutient que l'objectif global de cette compétition « est d'avoir un impact sur la création d'entreprises numériques et de promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes ». ●

L.R.



Pour plus d'information et où s'inscrire :
<https://estartupchallenge-egabon.org/>



Droits des femmes : Sylvia Bongo Ondimba soumet un rapport pour en finir avec les inégalités.



Le 30 septembre 2020, la Première Dame a remis officiellement au Président de la République, la Stratégie de promotion des droits de la femme et de réduction des inégalités femmes/hommes. Cette stratégie est l'aboutissement du travail d'une équipe pluridisciplinaire et comporte 33 mesures, dont la projection de leur mise en œuvre nécessite trois ans.

Sous l'égide de la Fondation Sylvia Bongo Ondimba, le Gabon vient de se doter d'une Stratégie de réduction des inégalités femmes/hommes. Un outil destiné à la promotion des droits des femmes. Élaborée par un panel pluridisciplinaire composé des cabinets d'avocats Roland Berger et Northon Rose Fulbright LLP et des organisations de la société civile gabonaise ainsi que des acteurs institutionnels, la stratégie a été remise au Chef de l'État par son épouse. Il s'agit d'un document posant un diagnostic ou un état des lieux des droits et de l'égalité femmes/hommes au Gabon. De cette étude, six thématiques se dégagent : les violences faites aux femmes, l'éducation, la santé, le droit de la famille, la participation à l'économie et à l'émancipation politique.

Applicable sur une période de trois ans, la Stratégie de promotion des droits des femmes et de réduction des inégalités femmes/hommes au Gabon devra permettre de construire un modèle social basé sur l'« égalité de tous devant la loi », comme l'a déclaré Erylne Antonela Ndembet, ministre de la Justice, Garde des Sceaux, dans son discours circonstanciel.

Pour Sylvia Bongo Ondimba, cette stratégie est la somme des petits et grands combats des femmes au Gabon. « Il revient à l'État de proposer des correctives » face aux violences basées sur le genre, a déclaré la Première Dame et d'ajouter que « les violences bouleversent des vies et détruisent des familles entières ». Ce plan d'action pour réduire les inégalités et promouvoir les droits des femmes doit faire avancer les traditions pour la protection de la femme.

« Il faut agir vite et agir vite et répondre sans délai », a déclaré Sylvia Bongo Ondimba avant de remettre le rapport à son époux. Convaincu qu'il n'y a « pas de développement sans l'apport et la pleine participation des femmes » au développement. Ali Bongo Ondimba a souligné son engagement pour la promotion de la femme, qui l'avait amené à décréter la décennie 2015 - 2025, Décennie de la femme gabonaise.

Cependant, s'il est possible de relever des avancées significatives dans la promotion des femmes au Gabon, le Chef de l'État reconnaît qu'il y a encore des efforts à accomplir. « Je ne saurais me satisfaire de ce constat que je considère comme une plus-value, mais qui n'est pas suffisante », a-t-il dit. Soulignant l'importance que revêt le rapport produit par la Fondation Sylvia Bongo Ondimba, il a dit être en phase avec les 33 mesures contenues dans ledit rapport.

Pour donner suite à la réception de ce rapport, le Chef de l'État a instruit le gouvernement d'ajuster l'ensemble des propositions qui y sont faites avec le corpus juridique actuel en République gabonaise. ●

Séif MOSTLEY

À LA UNE

Management

RADIA GARRIGUES

JA Gabon au cœur de l'éducation financière et entrepreneuriale.

L'ayant installé en 2013, à l'instar de 121 autres pays dans le monde, dont une quinzaine à travers le continent africain, Radia GARRIGUES est le visage de la Junior Achievement au Gabon. Sept ans après, son ONG s'est imposée comme un outil incontournable dans l'éducation financière et entrepreneuriale des jeunes, au point d'en impacter 19 295 au niveau national. Dans cette interview, la Directrice Exécutive de JA Gabon fait le bilan des activités de l'ONG au cours de ces cinq dernières années.



ENOROMI MAGAZINE

2013 : date de l'implantation de JA au Gabon, mais en 2020, vous faites le choix de brosser le bilan des cinq dernières années d'activité de votre ONG. Pourquoi et quel a été l'impact de la Junior Achievement au Gabon depuis 2015 ?

Radia GARRIGUES

J'aimerais, si vous me le permettez, expliquer les missions de JA à travers le monde, et au Gabon en particulier. JA (Junior Achievement) est une ONG mondiale, la première dédiée à l'éducation des jeunes. On est installé dans 121 pays, dont 15 en Afrique subsaharienne.

JA au Gabon a débuté ses premières activités en 2013, donc 7 ans d'existence, mais nous avons fait le choix de consacrer notre bilan sur les 5 dernières années pour mieux mesurer notre impact, car les deux premières années ont permis la mise en place du bureau. Ces 5 années ont été riches en activités. Nous avons organisé deux éditions du Grand Prix de l'Excellence à l'initiative du Chef de l'État, S.E.M Ali Bongo Ondimba, lancé l'incubateur national (Likouala), implémenté des programmes d'éducation financière, d'employabilité et d'entrepreneuriat dans les écoles primaires, secondaires et universités, pris en gestion l'Espace PME en 2016.

Depuis 5 ans, nous sommes partenaires stratégiques de l'ONE (Office National de l'Emploi) en ayant implémenté un programme d'aide à l'employabilité, Career Success, qui a pour finalité d'aider les demandeurs d'emploi à mieux écrire leur CV, préparer un entretien d'embauche, développer leur soft skills.

Et en 2017, en répondant à un appel à projets de l'Union Européenne, dans le cadre du 10ème FED, nous avons développé de nouvelles compétences en formant les jeunes déscolarisés, non seulement à l'entrepreneuriat, ce que l'on savait déjà faire à travers le programme ITS TYME, mais aussi à des métiers. En l'occurrence l'agriculture (Mouila) et la commercialisation de produits pétroliers (POG). Le résultat était spectaculaire. Les jeunes, sans aucune

qualification, acquéraient non seulement des connaissances techniques, mais aussi le mindset pour développer leurs activités ou travailler dans des entreprises en connaissant l'environnement, ce qui faisait d'eux de meilleurs collaborateurs.

Au total, JA Gabon ce sont 19 295 jeunes gabonais qui ont bénéficié et ont été impactés par nos programmes entre 2015 et 2020 :

- 8538 femmes ont suivi une formation JA Gabon ;
- 1957 lycéens ont suivi le programme Mini-entreprise ;
- 981 élèves ont été impactés par Notre quartier ;
- 11730 demandeurs d'emploi ont été bénéficiaires de Career Success
- 385 universitaires ont suivi le programme YEP ;
- 36 jeunes ont été lauréats des deux éditions du Grand Prix de l'Excellence ;
- 58 déscolarisés ont trouvé/créé une activité génératrice de revenus ;
- 200 jeunes déscolarisés ont été insérés dans les entreprises agricole et pétrolière à travers le projet Afip ;
- 440 projets ont été accompagnés au cours du programme « un week-end pour entreprendre » ;
- 398 entrepreneurs ont été formés à l'Espace PME.

Mais au-delà des chiffres, ce qui est important, c'est d'avoir pu transmettre des outils d'autonomisation aux jeunes pour qu'ils puissent changer de mindset et se prendre en main, car les opportunités d'emploi sont faibles et le recrutement dans la fonction publique est gelé. Il faut que

les jeunes croient en leur potentiel et regardent autour d'eux. Il y a beaucoup d'opportunités. Ils peuvent aisément en vivre et par la même occasion, développer et impacter à leur tour leurs communautés.

ENOROMI MAGAZINE

Comment pourriez-vous décrire vos activités à ce jour ?

Radia GARRIGUES

Nous avons développé depuis 7 ans, des initiatives répondant aux besoins. La 1ère est celle de la sensibilisation à l'éducation financière et à l'entrepreneuriat, la seconde est la formation des jeunes à des métiers professionnels, la troisième est la gestion d'un réseau de structures d'accompagnement (incubateurs, Espace PME), depuis peu le conseil en RSE des grandes entreprises et enfin notre souhait est de monter un fonds d'amorçage permettant à nos bénéficiaires d'accéder à des financements à bas coûts.

Actuellement, nous implémentons plusieurs actions qui ont toutes les mêmes objectifs, ceux de mieux insérer les jeunes dans le monde du travail, via l'emploi ou l'auto-emploi.

« Impact jeunesse » qui est une action centrée sur Franceville, et financée par le Président de la République, S.E.M Ali Bongo Ondimba, qui prévoit en trois ans de former 90 pisciculteurs, 540 jeunes lycéens à l'entrepreneuriat et les coopératives locales dans le domaine de la pisciculture. Elle va débiter ce mois-ci.

« Cap sur l'autonomisation des jeunes », action cofinancée par l'Union Européenne et le gouvernement gabonais, vise en trois ans, à autonomiser par l'emploi ou l'auto-emploi, 16.000 jeunes à travers le réseau national de JA Gabon et de l'ONE. Pour cela, nous montons un incubateur par chef-lieu de province en 2 ans, dans les établissements publics (CFPP, lycées techniques et universités). Les premières villes concernées sont Lambaréné, Mouila, Tchibanga et Franceville. À la rentrée 2021, nous nous installerons à Oyem, POG, Makokou et Koulamoutou.

Sinon, nous continuons notre travail

de terrain avec l'implémentation du programme « Mini-entreprise », dans les lycées. C'est un programme d'initiation à l'entrepreneuriat et « Notre quartier », dans les établissements primaires, qui est un programme d'éducation financière et de citoyenneté. Et cela grâce à nos donateurs historiques que sont Citibank et Bechtel, mais aussi la Fondation Air France qui nous a rejoints récemment.

Et enfin, nous gérons l'Espace PME sous la tutelle du Ministère des PME depuis 2016. Nous avons dû faire une pause, « un arrêt sur image », pour redéfinir la mission de l'espace. À partir du mois de novembre, à la demande des autorités et de nos constats, nous allons nous concentrer sur la cible des TPE et PME afin de leur fournir du conseil à la levée de fonds et aux appels d'offres.

ENOROMI MAGAZINE

De votre observation, quelle est la situation de l'écosystème entrepreneurial gabonais actuellement ?

Radia GARRIGUES

Les Assises de l'entrepreneuriat qui ont été organisées en novembre 2018 par le BCPSGE, la CPG, la Chambre de commerce et nous même, ont révélé les maillons faibles de la chaîne de valeur entrepreneuriale. 55 recommandations ont été émises dont une partie relève du secteur privé et l'autre des pouvoirs publics. Nous avançons sur chacun des points au fur et à mesure. Mais globalement, si je devais résumer, je pointerais trois priorités : renforcer l'écosystème d'accompagnement des entrepreneurs et PME y compris sur le volet financement, favoriser les entreprises nationales dans une logique de chaîne de valeur et améliorer la relation secteur privé / secteur public via les PPP.

ENOROMI MAGAZINE

Des concours et Grand Prix de l'Excellence, il en est sorti des projets prometteurs, combien sont parvenus à maturité ? Des échecs, qu'est-ce qui freine leur éclosion ?

Radia GARRIGUES

Lorsqu'on gagne un concours, c'est là qu'on commence véritablement





son apprentissage. Le concours n'est qu'un levier, cela ne veut pas dire que vous allez réussir à implémenter votre projet, car il faut être résistant et tenace pour réussir.

Je n'ai pas les chiffres du CNPA de 2018, car nous étions organisateurs du concours pour le compte de l'ANPI, mais nous n'avons pas accompagné les lauréats. Deux autres incubateurs ont été choisis pour cela.

Mais je peux cependant vous parler des lauréats des concours que nous avons accompagnés, comme le Grand Prix de l'Excellence, édition 2014 et 2016, à l'initiative du Chef de l'État, S.E.M Ali Bongo Ondimba ou TOTAL Startupper (deux éditions également). 60% des porteurs de projets/promoteurs sont toujours en activité donc 4 à 6 ans après le concours. C'est plutôt un bon taux au regard du taux de mortalité des entreprises en général qui est de 90% à l'issue des trois ans. Mais nous devons aussi nous questionner sur les 40% qui n'ont pas réussi. Dans certains cas, les porteurs de projet n'étaient pas prêts à entreprendre, d'autres ont testé leur marché et ne l'ont pas éprouvé. Pour d'autres, l'accompagnement n'était pas suffisant ou trop court, d'autres encore avaient besoin de plus de fonds pour finaliser leur projet.

Mais je peux donner quelques exemples ici de promoteurs qui sont encore en activité : Boris ABESSOLO, INCINEX, incinérateur de déchets biomédicaux, a lancé sa structure et a remporté plusieurs contrats ; Priscilla Linda OMOUENDZE MOU-RAGADJA, N'KIRA, ligne de cosmétiques à base d'essences de la forêt gabonaise est en test marché ; Éliane NABIBIGA, METAMORPHOSE, institut de beauté à l'origine, a lancé son centre de formation ; Edgard ND-JOUMBI, GTL, entreprise de transit et logistique, a fait grandir son entreprise ; Patrice NDONG ABOGHE, TPS, pressing professionnel, a démarré et ouvre actuellement des relais dans la ville; Édouard Claude GNIAGOGNIE-NIE OUSSOU, SCIENTIA, application informatique sur le suivi scolaire, a lancé sa structure et se développe désormais en Afrique ... Je ne peux malheureusement pas tous les citer.

ENOROMI MAGAZINE

Comment réellement travailler à l'avènement de grands champions nationaux dans l'entrepreneuriat ?

Radia GARRIGUES

Pour devenir un champion national, d'après moi, c'est d'abord que le promoteur ait testé son marché, fait la preuve d'un marché et d'une clientèle. Ensuite, il faut aider les potentiels champions, via des dispositifs d'accompagnement, à devenir leader, à savoir s'exporter dans la zone CEMAC et pour cela les aider par des véhicules financiers adéquats. Les agréments PME aussi peuvent contribuer à leur réussite en les allégeant de charges et de taxes. Mais la première étape est de les recenser comme un chasseur de têtes ferait, en cherchant les bons profils pour une entreprise qui recrute.

ENOROMI MAGAZINE

Quelle place pourrait occuper le système éducatif dans le mouvement entrepreneurial ?

Radia GARRIGUES

Tout commence ici. À l'école. Les premiers programmes devraient être implémentés en éducation financière dans les établissements du primaire. Chez JA, cela commence avec les écoliers de 5 ans. C'est ce que nous avons commencé à faire avec le programme Notre quartier, mais il mériterait d'être étendu à toutes les écoles. Nous n'avons, avec notre modeste levée de fonds, touché que 1000 élèves. Vous savez JA, à travers le monde, forme à l'éducation financière, à l'employabilité, à l'entrepreneuriat dans les établissements, plus de 10 millions de jeunes par an. C'est notre cœur de métier. Et c'est cette action, à terme, qui donnera des fruits.

Il faut investir sur l'avenir des jeunes et les former au mieux dans une économie qui est devenue globale. Plus on formera les jeunes tôt à être autonomes, plus il sera naturel pour eux de trouver seuls les moyens de rechercher un emploi ou de créer leur propre emploi. ●

*Propos recueillis par
Séif MOSTLEY*



TIME

100

THE 100 MOST INFLUENTIAL
PEOPLE IN THE WORLD

TIME 100

NANCY DIKIGOU MBADINGA

L'entrepreneuse derrière le masque signé NConcept

Titulaire d'un Master en Gestion des entreprises, Nancy Elvire DIKIGOU MBADINGA ne pouvait que lancer, en avril 2017, son propre business qu'elle a baptisé NCONCEPT. Loin d'être de celles qui s'apitoient sur leur sort et qui laissent tomber à la moindre difficulté, cette perfectionniste n'a pas hésité à surfer sur les opportunités qu'offre la pandémie du coronavirus pour proposer au public, diverses gammes de masques alternatifs, toutes certifiées par l'Agence Gabonaise de Normalisation (Aganor). Elle nous dit tout de sa très petite entreprise (TPE) et de son produit phare actuel, le « NCMASK ».

ENOROMI MAGAZINE

Présentez à nos lecteurs NConcept. Est-ce une marque ou une entreprise ?

Nancy Elvire DIKIGOU MBADINGA

NCONCEPT est une entreprise dont l'objet social est d'offrir des prestations de services et d'assurer l'intermédiation d'affaires. Je l'ai créée en avril 2017 afin d'apporter une plus-value et une différenciation sur le marché quant aux activités et produits déjà présents. Il s'est agi de m'inscrire dans l'innovation, le professionnalisme et la qualité.



ENOROMI MAGAZINE

D'où vous est venue l'idée de mettre à la disposition des populations des masques plutôt que d'autres produits pour les aider à lutter contre la Covid-19 ?

Nancy Elvire DIKIGOU MBADINGA

Il s'agit d'une activité de résilience. En effet, comme tous les entrepreneurs de notre pays, par les effets de la Covid-19. Ayant à la base une activité dans la distribution des produits textiles, nous avons donc saisi l'opportunité d'intégrer les masques alternatifs à notre catalogue afin, non seulement de maintenir une activité d'exploitation pour notre TPE, mais aussi de se rendre utile à notre pays dans la lutte contre la propagation de cette pandémie.

ENOROMI MAGAZINE

Vos masques sont-ils certifiés par l'Aganor ?

Nancy Elvire DIKIGOU MBADINGA

Comme je vous l'ai dit, la qualité est pour nous une proposition de valeur. Nous n'avons pas hésité un seul instant à nous inscrire dans ce programme de certification des masques alternatifs développés par l'Agence Gabonaise de Normalisation (Aganor). Ainsi, les « NCMASK » disposent à ce jour de trois certifications NGA200 : 2020.

ENOROMI MAGAZINE

Où et comment sont fabriqués vos masques ? S'agit-il de produits d'importation sur lesquels vous mettez simplement votre logo comme certains ?

Nancy Elvire DIKIGOU MBADINGA

Nous disposons d'un atelier de confection et d'une équipe de production. Les NCMASK sont 100% Made in Gabon.

ENOROMI MAGAZINE

Combien de personnes travaillent à votre service dans le cadre de cette activité, et de quel soutien bénéficiez-vous ?

Nancy Elvire DIKIGOU MBADINGA

Autour de NCONCEPT pour cette activité, nous dénombrons une vingtaine d'emplois directs et indirects. Entre le Management, la confection, le Marketing, la distribution et d'autres activités supports.

Le soutien dont nous bénéficions est l'accompagnement de L'AGANOR et le Ministère des PME afin de nous arrimer aux normes sanitaires. Nous espérons des encouragements de la part de L'ÉTAT qui a promis aux artisans des masques alternatifs, pour une commande de 1 million de masques.

ENOROMI MAGAZINE

Comment faites-vous pour être rentable, alors que plusieurs opérateurs exercent désormais dans la même filière ? Qu'est-ce qui différencie NConcept des autres ?

Nancy Elvire DIKIGOU MBADINGA

Bien que la rentabilité financière soit essentielle à la pérennité de notre activité, nous bénéficions d'un retour sur investissement en termes de notoriété. Nous avons, pour atteindre l'équilibre et faire face à la rude concurrence, (surtout du secteur informel) misé dans la créativité.

C'est ainsi que nous avons très tôt envisagé le masque comme un accessoire vestimentaire et intemporel. Nous l'avons développé en marque et nous l'avons décliné en plusieurs gammes pour pouvoir répondre aux besoins spécifiques de chaque client.

Notre catalogue « NCMASK » comporte donc à ce jour, neuf gammes, à savoir : les gammes dites «Classique», «FERNAND'S», «Mwana» (pour enfant), «Okassi» (pour femme), «Dibal» (pour homme), «Bantu», «Sport», «Diwele» (pour les mariages) et «Scolaire».

ENOROMI MAGAZINE

Enfin, qu'est-ce qui a poussé Nancy Elvire DIKIGOU MBADINGA à se lancer dans l'entrepreneuriat, et quel conseil donnerait-elle à ceux qui hésitent et à ceux qui ont franchi le pas ?

Nancy Elvire DIKIGOU MBADINGA

Il faut dire que toute jeune, j'ai été touchée par l'envie d'entreprendre et d'être autonome en vendant à l'école des goûters fait par mes soins. Cet état d'esprit m'a poursuivie tout au long de mon parcours.

Je suis animée par la volonté d'apporter sur le marché des produits et services innovants et de qualité. Ce qui est ma modeste contribution au développement de notre pays.

À ceux qui hésitent encore, je dis que nous avons un pays où beaucoup reste à faire. J'invite chacun à s'investir en apportant sa contribution à son essor.

Bien que diplômée en Master 2 Gestion d'entreprises, NCONCEPT me permet de m'auto employer. ●

*Propos recueillis par
Damien LE GRANT*

Dossier



Par Griffin ONDO



LA SITUATION DU SECTEUR ASSURANCE

La Covid-19 impose sa loi.

Après avoir connu une timide hausse durant les trois premiers mois de l'année 2020, le secteur de l'assurance au Gabon a enregistré une contraction en fin juin. La pandémie de Covid-19 à laquelle le pays est confronté depuis le mois de mars est pour beaucoup dans cette situation marquée par une baisse de 5,8% du chiffre d'affaires global des six principaux assureurs au premier semestre 2020.

UN SECTEUR VICTIME DU CORONAVIRUS

Aux bons souvenirs de l'avant Covid-19

Avec l'apparition du premier cas de Covid-19 dans le pays, les assureurs gabonais ont presque aussitôt vu leurs chiffres d'affaires régresser, notamment en raison des mesures gouvernementales prises à la mi-mars pour freiner la chaîne de propagation du virus. Conséquence : le marché de l'assurance, jusque-là marqué par un regain timide d'activité au premier trimestre 2020, a décliné, en témoigne les deux dernières notes de conjoncture sectorielle de la Direction Générale de l'Économie et de la Politique fiscale (DGEPPF).

En fin mars 2020, en effet, bien que faible, le chiffre d'affaires global des six principaux assureurs de la place (les Groupes OGAR, NSIA, SUNU et les sociétés SAHAM, AXA et ASSINCO) n'a pas moins progressé de 1,1% pour s'établir à 37,4 milliards de FCFA contre 37 milliards FCFA à la même période en 2019. Une évolution portée par l'activité de la branche Non-Vie.

Le ralentissement de l'investissement, les difficultés de trésorerie des entreprises, les effets de la crise sanitaire internationale et les mesures de confinement mises en œuvre n'ont pas permis au secteur de connaître les mêmes résultats, trois mois après l'arrivée de la Covid-19. Freinées par la crise sanitaire, les activités du secteur n'ont permis de dégager qu'un chiffre d'affaires global de 61,3 milliards de FCFA au premier semestre 2020, soit une baisse de 5,8% par rapport à la même période l'année précédente (65,1 milliards de FCFA).

Les courtiers voient rouge

Présentés à tort comme des « vendeurs d'assurance », les courtiers, qui ne vendent pas directement de contrats d'assurance aux clients, sont uniquement chargés d'aider les personnes nécessitant une assurance à en acheter auprès des sociétés de la place qui en proposent. Au Gabon, ces professionnels du conseil ont vu leurs revenus baisser ces derniers mois, en raison de la pandémie de Covid-19.

Dans leur activité d'aide aux clients, les courtiers ont enregistré d'importantes baisses dans le versement de leurs commissions dès le début de la crise sanitaire. À fin juin 2020, le total des commissions versées à ces intermédiaires a en effet régressé de 35% à 5,2 milliards de FCFA. En cause, une contraction notable du volume des nouveaux contrats. Dans le même temps, les commissions versées pour le compte des activités Non-Vie et Vie ont diminué respectivement de 39% à 3,8 milliards et de 19% à 1,4 milliard de FCFA, note la DGEPPF.

DES CHIFFRES D'AFFAIRES EN BAISSÉ

Aussitôt les premières restrictions annoncées par les autorités, parmi lesquelles le confinement total intervenu dès le 10 avril 2020, les activités du secteur avaient immédiatement cessé avant une timide reprise au fur et à mesure de l'allègement des mesures gouvernementales. Le mal était fait. Aucune des deux principales branches n'est parvenue à tirer son épingle du jeu sans enregistrer une baisse de ses ressources.

La Branche Non-Vie

De l'observation faite par la DGEPPF, il ressort qu'au deuxième trimestre 2020, le chiffre d'affaires de la branche Non-Vie, encore appelée « assurance dommages », a régressé de 6% à 55,3 milliards de FCFA. En cause : la forte volatilité des contrats liés aux segments « Incendie » (-4,1% à 14 milliards) et « Total Transports » (-17,6% à 6,1 milliards).

Toutefois, l'augmentation des primes encaissées de 4,3% à 14,7 milliards dans le segment « Maladie /Assistance » a permis d'atténuer la baisse du chiffre d'affaires de cette branche qui génère 83% de l'encours des primes du secteur.

En termes de parts de marché, les groupes OGAR, SAHAM et la société ASSINCO représentent 64% du chiffre d'affaires du secteur sur la période sous revue, précise la DGEPPF.

Évolution du chiffre d'affaires par segment aux 2èmes Trim.2018, 2019 et 2020 (en milliards de FCFA)

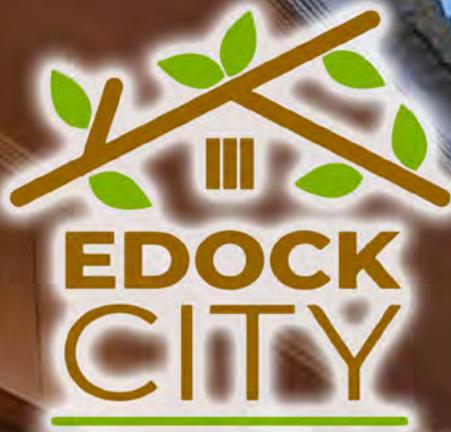


Les sinistres réglés

En termes de charge des sinistres payés, globalement, la cadence de règlement a ralenti de 8,8% pour un montant global de 17,7 milliards de FCFA. Les montants des sinistres réglés pour le compte Non-Vie et Vie ont respectivement régressé de 6,8% à 12 milliards et de 12,7% à 5,7 milliards au premier semestre 2020, sachant que la branche Non-Vie représente près de 68% des sinistres réglés du secteur.

Si les courtiers en assurances ruminent, c'est qu'au terme des trois premiers mois de l'année 2020, le scénario, bien que les proportions n'étaient pas les mêmes, a quasiment été identique avec la baisse enregistrée dans le total des commissions versées. Celui-ci s'est contracté de 4,1% à 4,7 milliards de FCFA sur la période, en raison de la baisse du niveau d'affaires apportées dans la branche Vie.

De même, les commissions versées pour le compte des activités Non-Vie ont régressé de 6,3% à 4,5 milliards FCFA à fin mars 2020. Petite consolation : celles de la branche Vie ont presque doublé, se situant à 200 millions FCFA au premier trimestre 2020.



Edock City, au coeur du Gabon



5H

DE LIBREVILLE

1H

DE NDJOLE

45Min

DE MINTZIC

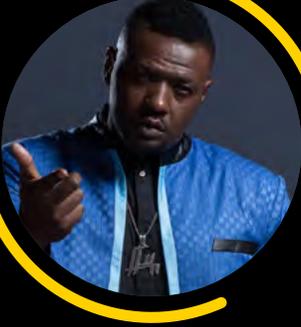
1H30

D'OYEM

CONTACTS

+241 77 54 54 65

+241 77 01 01 27



Tribune

Situation de l'artiste au Gabon : Je m'indigne

Avoir les projecteurs sur nous, prendre la parole, expliquer à l'opinion publique comment et combien de fois la Culture gabonaise et le Ministère qui en assure la tutelle sont négligés dans notre pays ; relever le fait que depuis l'accession du Gabon à l'indépendance, à aucun moment la culture et les arts n'ont représenté une priorité ni eu d'importance aux yeux de nos dirigeants. Ce sont là des faits qui donnent l'impression qu'être artiste est une tare, et qu'être nommé Ministre de la Culture est une voie de Garage, une sanction.

La culture et les arts au Gabon doivent cesser d'être considérés comme de simples éléments de distraction ou de divertissement. Quelle image renvoie au monde entier, les dirigeants d'un Etat qui ne valorisent pas leur propre culture et n'en assurent pas la promotion ? Ne devrait-on pas en avoir honte et se résigner un tant soit peu ?

Étant acteur culturel et leader d'opinion, je me sens le devoir de porter, de par le monde entier qui raille le Gabon, la voix des oubliés que nous Artistes sommes, parce que je me dois de faire savoir au reste du monde comment on me traite chez moi.

Un peuple sans Culture est un peuple sans âme et identité.

Je (BA'PONGA) préfère ne plus prendre part aux shows organisés par l'État.

Je ne demande à personne de me suivre dans cette décision personnelle qui vise à interpeller ceux qui ont accepté de veiller au développement de notre pays dans tous les secteurs, les arts et la culture y compris.

J'exprime un dégoût personnel motivé par le traitement que le gouvernement a toujours réservé et continue de réserver aux secteurs de la Culture

et des Arts pour lesquels je consacre chaque jour, le gros de ma vie, parce que chaque jour de ma vie, je sensibilise, j'éduque, je forme, je fédère, j'organise avec d'autres des conférences, je monte des spectacles, etc. Je suis moi-même président de deux associations culturelles qui œuvrent pour le renforcement des capacités des artistes, afin que nous soyons outillés et autonomes, et que par la création des industries culturelles et créatives, notre secteur participe pleinement à la résorption du chômage et à l'économie de mon pays. Tel est mon engagement. Et tant que Dieu m'accordera le souffle de vie, je n'arrêterai jamais de viser les objectifs que je me suis fixés ni d'aider autrui.

La Culture est ma mère et l'État dirigeant est mon père...

Mais mon indignation m'amène à dire à ma mère que je ne supporte plus de voir mon père ne prêter attention à elle et lui remettre un peu d'argent, que lorsqu'il a besoin de venir manger et chiller avec ses amis à la maison, ou alors quand lui prend l'envie d'assouvir sa libido. Pourtant depuis déjà plus de 50 ans, même un simple COCOCO, même des simples PRÉSENTATIONS, il n'a osé le faire. Plus de 50 ans déjà, il n'épouse toujours pas ma mère pour lui donner l'importance et la place qu'elle mérite.

Je ne participe plus à cette moquerie. Je pensais avec mes actions, apporter ma pierre à l'édifice et faire accélérer les processus. Mais je me rends compte que nos actions, ma mère et moi, notre débrouillardise, notre dévotion et notre respect, confortent mon père dans sa position latente irresponsable.

Cette figure de rhétorique est une simple illustration pour que vous com-

prenez mieux ma réaction. Certains potes de mon père diront que je suis hautain ou mal poli. Mais j'espère que les gens sensés me comprendront et lui demanderont de légaliser AU PLUS VITE, la situation de ma mère.

Je ne m'érige contre personne, et contre aucun événement en particulier, je suis simplement contre cette volonté manifeste de méconnaître mes droits garantis par la Constitution qui dispose que « Toute personne a le Droit de prendre part librement à la vie culturelle de la Communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui les résultent ».

C'est Dieu qui a bien voulu m'accorder un don, pour que j'opère dans une sphère d'influence qui est mienne, pour que je serve le peuple par des actions concrètes, pour le présent, le futur du pays et du peuple auquel j'appartiens. Alors je revendique mon droit d'être reconnu et soutenu, et de servir mon pays en toute légalité.

Mes encouragements à mes frères et sœurs Hommes de Culture, ces autres enfants de ma mère qui attendent impatientement LE STATUT DE L'ARTISTE, cet acte de naissance à travers lequel notre père nous reconnaîtra comme étant ses enfants légitimes, non sans avoir régularisé au plus vite, la situation de notre mère Culture et lui consentir des moyens conséquents pour ses soins de beauté et son habillement.

La Culture et son Ministère, ce n'est pas que de la musique comme beaucoup l'entendent.

C'est la peinture, c'est la sculpture, c'est le théâtre, c'est le cinéma, c'est les tissés, c'est la décoration, c'est l'art culinaire, c'est l'architecture, c'est la danse, c'est nos croyances ancestrales, ce sont les entreprises culturelles... et l'immense patrimoine culturel matériel et immatériel dont Dieu a doté notre Patrie.

JE M'INDIGNE. ●

Franck Ba'ponga



SCG-Ré

CREATION

La Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré), créée en 2012, est une initiative du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) et des assureurs gabonais, dans le cadre du « Gabon des Services ».

La SCG-Ré, **Réassureur gabonais**, a pour missions de gérer au nom et pour le compte de l'Etat, la réassurance de Cession Légale et souscrit également de la réassurance commerciale au Gabon et en Afrique.

Avec une **notation AM Best** et un **agrément CIMA**, la SCG-Ré s'impose comme un réassureur Africain de proximité par sa solidité financière, l'étendue de son réseau commercial, son professionnalisme et le respect de ses engagements.

CAPACITES OFFERTES

La SCG-Ré offre aux compagnies d'assurances africaines d'importantes capacités de souscriptions en réassurances Non Vie et Vie.

LEADERSHIP

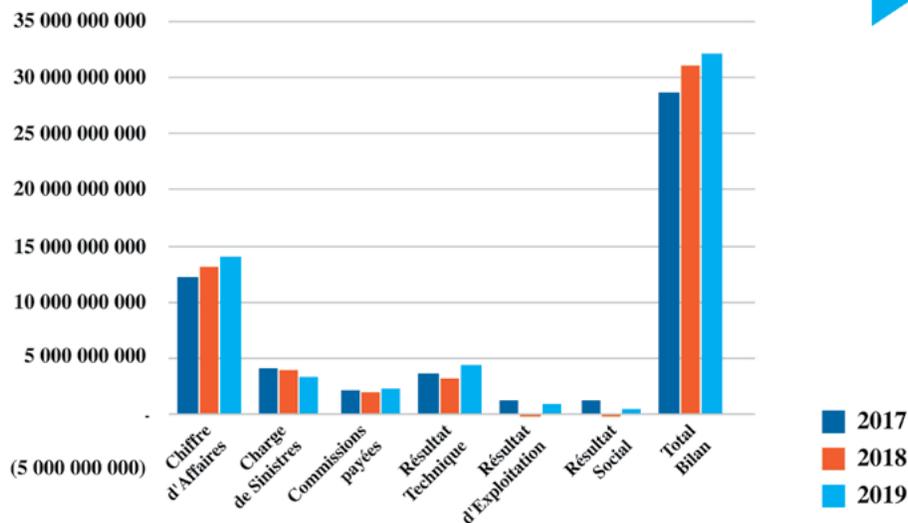
La SCG-Ré assure la Présidence de la FEGASA et représente les marchés de la CEMAC au Comité Exécutif de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA).

44^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA FANAF

Après 2002, le Gabon pour la seconde fois a abrité sous le Haut Parrainage de Son Excellence ALI BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, du 17 au 20 février 2020, la **44^{ème} Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF)**, sur le thème : « **La donnée et l'innovation au cœur de l'assurance** ».

C'était un challenge à la fois organisationnel et électif pour le Gabon, car cette Assemblée Générale a vu pour la première fois un gabonais être élu au poste de Président de la FANAF, en la personne de M. César EKOMIE AFENE, Président Directeur Général de la société NSIA Assurances Vie Gabon.

PERFORMANCES (FCFA)



SIEGE SOCIAL : 2455, Boulevard HASSAN II (Face Aéroport International Léon Mba)

B.P. : 6757 / Libreville - Gabon / **Tél. :** (+241) 011 44 28 44 - 011 44 47 27 - 011 44 47 28 / **Fax :** (+241) 011 44 28 46

Email : infos@scg-reass.com / **Site web :** www.scg-re.ga **f SCG-Ré**



Enquête



COMMERCE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Querelle autour du prix du médicament.

Entre proposition par l'État gabonais de la création d'une industrie pharmaceutique au sein de la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) dans le but de réduire le taux des importations et en finir avec la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, le trafic décrié par les professionnels du secteur, les nouvelles normes édictées par l'Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) et les promesses de réduction du gouvernement, le médicament s'est imposé dans le débat national ces dernières semaines. Au centre des préoccupations, son prix que certains envisagent de réduire de plus du quart, quand d'autres présagent du contraire.

ENQUÊTE Par Griffin ONDO

Un motivateur nommé Covid-19

La crise sanitaire actuelle est sans conteste l'élément déclencheur de la querelle opposant les autorités aux professionnels du secteur du commerce des produits pharmaceutiques. En effet, si le sujet avait quelques fois été abordé, y compris sous l'aspect de la lutte contre le trafic des médicaments ou le détournement de leur usage initial, la question liée au prix de ces produits et à leur poids sur le budget de l'État et celui des entreprises n'avait jamais autant occupée le débat public. Au point que diverses propositions ont été faites récemment. ●

Une usine à la ZERP de Nkok comme solution

L'une des solutions envisagées par l'État gabonais pour réduire les coûts concerne l'établissement de partenariats public-privé avec des opérateurs spécialisés dans la gestion du médicament. C'est probablement ce qui devrait intervenir dans les prochains mois avec une usine de fabrication de médicaments actuellement en construction dans la Zone économique à régime privilégié de Nkok. Son nom : « La Santé Pharmaceutique SA ». Cette usine est déjà présentée par les autorités gabonaises comme une solution à la problématique du manque de médicaments dans les structures sanitaires, particulièrement à l'intérieur du pays.

Ayant nécessité un investissement de près de 20 milliards de francs CFA, la structure dont l'ouverture officielle est prévue d'ici à 2021 sera la première usine de fabrication de médicaments génériques au Gabon, avec une capacité de production de 1 000 000 comprimés/24 heures ; 200 000 gélules/8 heures ; 50 000 sirops/8 heures et 20 000 pommades/8 heures. Une variété de 150 médicaments (antipaludiques, anti-inflammatoires, antidiabétiques et analgésiques) destinée au marché local et sous-régional. ●



Réduction de 30% du prix du médicament

Si des efforts ont été faits pour permettre un meilleur accès des populations aux soins de santé, grâce notamment à la prise en charge par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) de plusieurs produits, particulièrement au profit de la catégorie dite des « Gabonais Economiquement Faibles (GEF) », les pouvoirs publics semblent conscients que beaucoup reste à

faire. Le prix du médicament, particulièrement élevé pour certaines classes, nécessite d'être revu à la baisse. C'est tout le sens de l'ambition présentée début septembre par Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA.

Face aux députés devant lesquels elle a prononcé, le 4 septembre, son discours de politique générale, la Première Ministre a annoncé son inten-

tion de « réduire de manière globale le coût du médicament de 30% par l'utilisation des médicaments génériques de qualité ».

L'objectif de la Chef du gouvernement, à travers cet ambitieux projet, est de « rendre accessible et disponible le médicament dans tous les départements sanitaires » du pays. ●

Mécontents, les professionnels optent pour l'augmentation.

Si la Première Ministre fait reposer son projet sur la future réforme de l'Office Pharmaceutique National (OPN) qui elle-même est issue du Programme d'investissements du secteur de la santé pour la période 2020-2022, les professionnels du secteur pharmaceutique ne l'entendent pas de la même oreille. Le 9 septembre, soit moins d'une semaine après le passage de Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA à l'Assemblée nationale, ils ont menacé de revoir à la hausse le prix des produits. En cause : l'applica-

tion de l'arrêté n°1080-20/MTCPMEI/MEF du 16 juillet 2020 pris par l'Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR).

Le Syndicat des pharmaciens du Gabon perçoit en effet cet arrêté comme une entrave au bon fonctionnement de l'activité des pharmaciens. Celui-ci, expliquent les professionnels, ne manquera pas d'avoir un impact négatif sur leur chiffre d'affaires, d'autant que l'AGANOR souhaite les contraindre à une nouvelle évaluation payante des

commandes de médicaments à l'entrée du Gabon.

Censé entrer en vigueur le 16 août 2020, cet arrêté fixe les conditions d'application de l'évaluation de la conformité aux normes des produits et l'entrée en vigueur des contrôles, via la phase 2 du Programme gabonais d'évaluation de la conformité (Progec). Celui-ci impose notamment un certificat de conformité (CdC) établi par l'AGANOR, à toute personne qui importe le médicament. ●

Mauvaise lecture de l'arrêté

Alerté par l'opinion qui craint une hausse des produits pharmaceutiques, alors que la crise due au coronavirus sévit encore, Abdu Razzaq Guy KAMBOGO a regretté la menace du syndicat des professionnels du secteur.

« Il y a eu malencontreusement une mauvaise lecture de l'arrêté qui a fait que certains opérateurs, notamment ceux du secteur

pharmaceutique, fassent une sortie et affirment qu'il va avoir une augmentation du prix du médicament du fait de l'exigence du certificat de conformité induit par l'élargissement du champ d'application du Progec », a réagi, le 16 septembre 2020, le directeur général de l'AGANOR, précisant que le médicament fait partie certes d'un ensemble appelé produits de santé, mais ne fait pas partie du champ d'application du Progec.

Le patron de l'AGANOR a par ailleurs rappelé qu'en République gabonaise, « le médicament est exonéré des droits de douane ». Or, le texte décrit par les pharmaciens précise que le Progec s'intéresse aux produits soumis par le Code des douanes. Voilà qui a permis de mettre fin à la querelle. ●

Le commerce des produits pharmaceutiques au 1er semestre 2020

Selon la Note de conjoncture sectorielle de la Direction Générale de l'Économie et de la Politique Fiscale (DGEPPF), le commerce des produits pharmaceutiques a consolidé ses performances commerciales au premier semestre 2020. Le chiffre d'affaires s'est amélioré de 2,9% à 30,6 milliards de francs CFA, du fait de la fermeté de la demande de médicaments, notamment les produits destinés à la lutte contre la Covid-19. ●

Évolution du commerce des produits pharmaceutiques

	3T 2019	4T 2019	1T 2020	2T 2020	1er Semestre		
					2019	2020	Var20/19
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	14,5	16,4	15,8	14,8	29,8	30,6	2,9%

Source : Ubipharma-Gabon, Pharmagabon



Vers une industrie pharmaceutique en CEEAC

À la faveur de la réunion des ministres de la CEEAC en charge de la Santé, tenue par visioconférence le 24 juin 2020, Dr Max LIMOUKOU a exprimé ses préoccupations quant à la trop forte dépendance des pays de la sous-région aux importations de médicaments. Il en va de la santé des populations souvent confrontées à la carence de certains produits pharmaceutiques.

« Il n'est un secret pour personne que nous importons la quasi-totalité des médicaments et des produits dont nos populations ont besoin en dehors de notre espace communautaire. Nous ne pouvons continuer à entretenir un tel niveau de dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour ce qui concerne les biens essentiels et vitaux comme les médicaments », avait déclaré le ministre gabonais de la Santé d'alors.

Aussi, Dr Max LIMOUKOU avait-il proposé à ses homologues le développement d'une industrie pharmaceutique régionale capable de répondre aux besoins en Afrique centrale. Le sujet reste en réflexion. ●



comunik

Chaque Expérience est *unik*

Communication d'Influence et Corporate, Studio Graphique et Événementiel



Communication d'Influence

Conseil en communication personnelle et en stratégie d'influence des dirigeants.



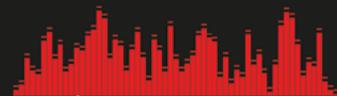
Communication Corporate

Nous développons votre audience pour vous offrir un réseau qualitatif et important.



Studio Graphique

Nous révélons le contenu génétique de l'entreprise à travers l'ensemble des supports physiques et pixel



Événementiel

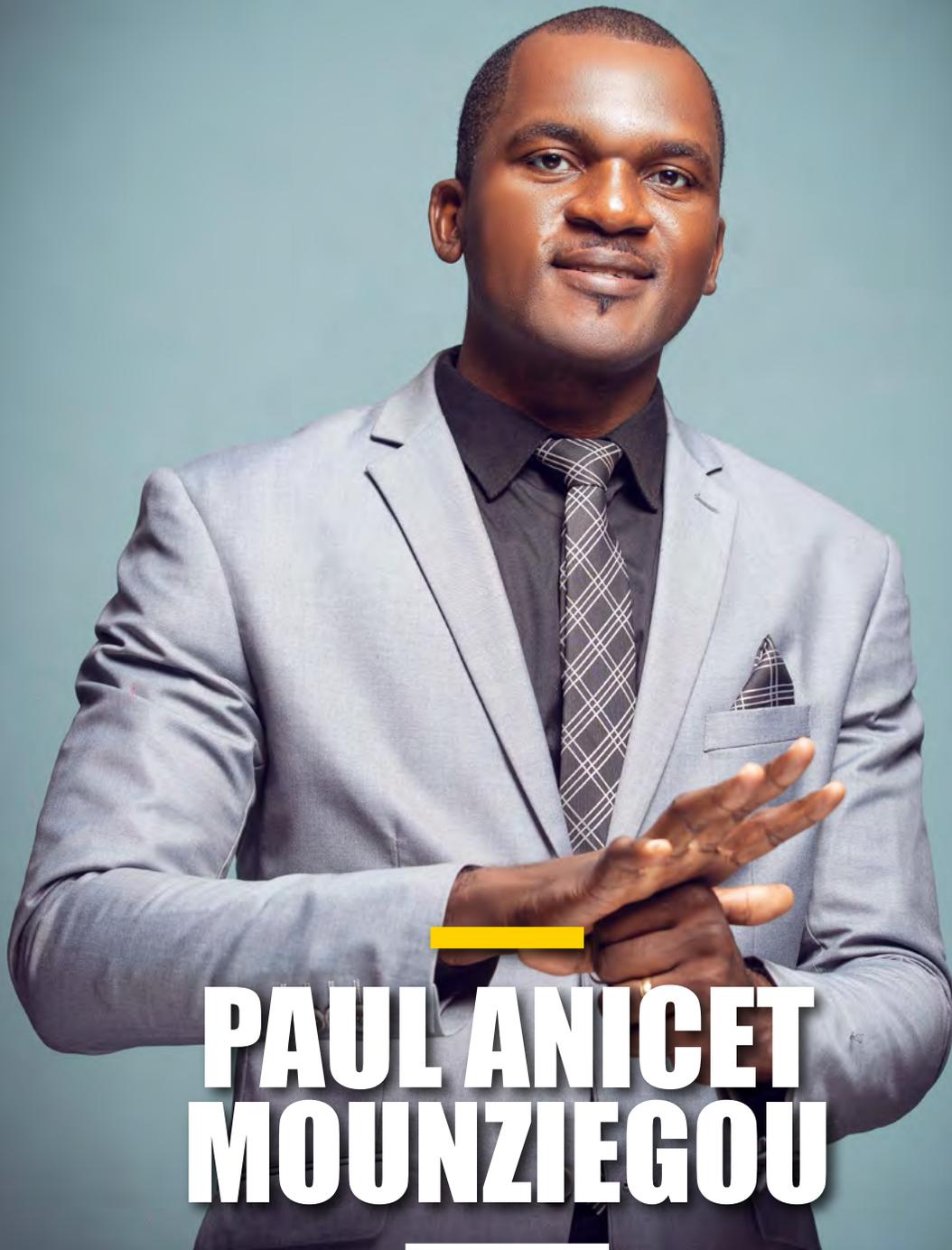
Plus qu'une simple boîte événementielle, Com'Unik est une source d'idées originales et de prestations de qualité.

+241 66 97 84 27 | 77 26 05 09

commercial@comunik.info | christian@comunik.info | www.comunik.info

@ComUnik

Mais... ENCORE!



PAUL ANICET MOUNZIEGOU

L'enseignant au service du sourd-muet.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire mondiale liée à l'apparition de la Covid-19. Dès le mois de mars, les autorités gabonaises ont pris un certain nombre de mesures visant à faire face à la pandémie, dont la mise en place du Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à Coronavirus (Copil). Dès les premières conférences de presse de l'ancien porte-parole du Copil devenu ministre de la Santé, Guy Patrick Obiang Ndong, une silhouette svelte et de grande taille se tenait derrière lui. C'est peu dire que cet homme qui ne s'exprimait que par des gestes crevait l'écran et suscitait quelques interrogations chez les téléspectateurs et internautes. Enoromi Magazine l'a rencontré, il s'agit de Paul Anicet Mounziegou, traducteur et interprète en langue des signes. Qui est-il ? Quel est son ? Allons à la découverte de cet enseignant et écrivain engagé pour la cause du sourd-muet au Gabon depuis plusieurs années.

ENOROMI MAGAZINE

Vous êtes devenu un incontournable durant les communications journalistiques du porte-parole du Copil. Qui est Paul Anicet MOUNZIEGOU ?

Paul Anicet MOUNZIEGOU

Pour me présenter, je suis né en 1984 à Libreville où j'ai passé l'essentiel de mon enfance ainsi que de ma scolarité. J'ai une Maîtrise en Études ibériques et Latino-américaines obtenues à l'Université Omar Bongo en 2010. À la fin de mon second cycle universitaire, j'ai postulé au concours de l'École Normale Supérieure dont je suis sorti en 2014 avec un Certificat d'Aptitude au Professorat pour l'Enseignement Secondaire (CAPES). Ce diplôme m'a ouvert les portes de l'enseignement. Ainsi, je suis enseignant d'Espagnol au Lycée Montalier à Libreville.

Par ailleurs, depuis quelque temps, je suis membre de l'Union des Écrivains Gabonais (UDEG) après la publication de deux livres consacrés à l'univers des sourds et malentendants au Gabon. Par passion, j'ai appris la langue des signes et j'en suis devenu interprète.

ENOROMI MAGAZINE

Enseignant, écrivain, traducteur de la langue des signes... comment arrive-t-on à tout ça ?

Paul Anicet MOUNZIEGOU

Quand on est un passionné de lecture, en plus d'avoir choisi un métier qui vous met en relation permanente avec les livres, il est très facile de s'engager dans un projet d'écriture. Le fait que je sois enseignant m'a permis de facilement m'intéresser à l'écriture. Cependant, il faut un thème pour écrire, c'est ce que m'a offert le monde des sourds. C'est à travers mes activités dans les associations que je me suis surpris entraîné de m'interroger sur la condition des sourds dans notre pays. De fil en aiguille et c'est après des enquêtes auprès de certaines personnes que va se matérialiser l'écriture de deux livres. Le premier a pour titre : « L'Univers des Sourds au Gabon : entre histoire et luttes » et le second qui est un roman s'intitule : « Histoire d'un père trouvé ». Un troisième est actuellement en préparation. Les deux ouvrages abordent de façon générale, la situation éducative, sociale, économique de la communauté des sourds du Gabon. Ils sont pour moi le fruit de la matérialisation de mon engagement auprès de ces personnes qui vivent avec un handicap.

D'ailleurs, c'est l'occasion ici de souligner que les déficients auditifs sont encore très marginalisés, laissés pour compte sur quasiment tous les aspects de leur vie de notre société. Or, comme nous, ils ont droit à l'éducation, à la formation, à un emploi et à une meilleure insertion sociale. L'interprétariat en langue des signes s'inscrit également dans la même logique : apporter ma modeste contribution pour l'épanouissement de cette frange de la population. La langue des

signes reste le moyen de communication le plus efficace pour les sourds. Il est donc important de former davantage d'interprètes. Il y a un déficit certain en personnel, on devrait y orienter un grand nombre de jeunes pour bénéficier d'une main - d'œuvre qualifiée. Aussi, à travers le pays, il est nécessaire d'ouvrir des centres d'accueil pour l'enseignement et l'apprentissage de la langue des signes, non seulement pour les malentendants ou les interprètes, mais aussi pour les familles qui ont parfois des difficultés à communiquer avec leurs enfants frappés par ce handicap.

ENOROMI MAGAZINE

Vous avez consacré deux livres aux sourds-muets, qu'est-ce qui justifie votre engagement auprès de ces personnes ?

Paul Anicet MOUNZIEGOU

« Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche, ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir », affirmait Aimé Césaire. Je m'inscris dans sa logique. À travers mes deux ouvrages, et toutes mes actions en leur faveur, je souhaiterais apporter ma modeste contribution pour l'émancipation sociale de cette frange de la population. Comme je l'affirme souvent, osez favoriser l'éducation des sourds et vous trouverez des 'surdoués'.

Certaines personnes pensent à tort ou à raison que les sourds ne sont pas utiles à la société. Pour ma part, je m'inscris en faux par rapport à ces préjugés. En réalité, c'est la société qui est handicapée parce qu'elle peine à intégrer les sourds et non le contraire. Si vous voulez que la condition du sourd change, changez d'abord les stéréotypes de la société. C'est mon leitmotiv. Il faut que notre société révise son rapport avec le monde des sourds. Ils sont pleins de talents au - delà de leur handicap.

ENOROMI MAGAZINE

Au-delà de la passion, n'y a-t-il pas une situation particulière qui vous aurait conduit à l'apprentissage de la langue des signes ?

Paul Anicet MOUNZIEGOU

Plusieurs raisons m'ont amené à apprendre la langue des signes. Ici, je mentionnerai une en particulier. Il s'agit de la curiosité. Il faut dire que j'ai un attrait particulier pour l'apprentissage de tous les moyens de communication, les langues en général, dont la langue des signes. La réalité repose également sur le fait que dans mon environnement et lors de mes sorties, je croisais très souvent des sourds au quotidien. En les voyant signer, je m'interrogeais sur ce langage qui utilise les doigts pour communiquer. Au départ c'était étrange puis j'ai commencé, avec l'aide d'un ami qui m'y a initié, à apprécier. Nous

sommes en 2003. Cela fait donc 17 ans que je travaille et collabore avec cette communauté.

La singularité de ce système de communication repose sur des gestuelles produites par les mouvements des mains, du visage et du corps dans son ensemble. On y communique par la transmission des émotions, mais dans le but de remplir toutes les fonctions des langues orales.

ENOROMI MAGAZINE

Vous avez servi comme traducteur pour le Copil, que retenir - vous de cette expérience ?

Paul Anicet MOUNZIEGOU

Ma présence au Copil m'a permis d'atteindre au moins trois objectifs :

1- Sensibiliser la population sourde sur l'importance de respecter les gestes barrières ;

2- Faire connaître la langue des signes au public;

3- Faire connaître le métier d'interprète en langue des signes.

Il faut également dire qu'en matière de lutte contre la Covid-19, la sensibilisation est un élément fondamental, au-delà du matériel qui peut l'accompagner. Ainsi, ma présence au sein du Copil constitue un élément inclusif, marqueur de la considération des autorités politiques à l'égard de la communauté des sourds-muets de notre pays. À travers les spots, les affiches de sensibilisation et le travail de mes collègues dans les chaînes de télévision, les Sourds sont au fait de l'information sur le Coronavirus. Je ne peux que saluer le travail des responsables du Copil.

D'ailleurs, des nombreux retours que j'ai, les résultats sont positifs. Je mentionnerai la satisfaction de la communauté sourde du fait d'avoir eu accès aux informations au même titre que les personnes dites « entendantes ». Je rappelle que les premières conférences se faisaient sans interprète. Pour avoir les informations, certains responsables d'associations de Sourds étaient obligés de se rendre sur YouTube et lire les communiqués à travers le sous-titrage puis relayer l'information aux autres. C'est donc un sentiment de satisfaction de savoir qu'ils ont à présent un interprète à leur disposition.

Le deuxième résultat, c'est le fait de voir que beaucoup parmi eux appliquent les gestes barrières au quotidien.

Enfin, je me réjouis de savoir que le message passe bien. En effet, à ma connaissance, nous n'avons pas encore enregistré un cas de Covid-19 bien que cette éventualité n'est pas à exclure. ●

Propos recueillis par
Séif MOSTLEY



DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Redémarrer son business après la Covid-19

Beaucoup d'incertitudes règnent quant au redémarrage réel de chaque business, sur l'attitude des consommateurs qu'ils soient BtoC ou BtoB. Chaque entreprise doit dès aujourd'hui préparer son redémarrage post Covid-19. Et surtout réfléchir à ce qu'elle peut faire évoluer. Car rien ne sera plus tout à fait pareil.

Aujourd'hui, c'est vrai, économie et entreprises tournent au ralenti dans le monde et le Gabon n'est pas en marge. Nul ne sait quand, à quel rythme et dans quel ordre les différents secteurs de l'économie et de la société reprendront un fonctionnement à peu près normal. Mais, une chose reste certaine, les

activités devront reprendre. Il est donc important de s'y préparer. Alors, pensez à redémarrer, pour avoir un cap. Une des règles d'or en temps de crise, c'est de garder son esprit et ses horizons ouverts. Contrairement à l'attitude commune, en cas de crise, il est impératif de rester « connecté » au marché : à

l'offre et à la demande ainsi qu'aux opportunités susceptibles d'offrir. Le but est loin de « geler » toutes ses activités, mais plutôt de mettre les bouchées doubles pour sortir renforcé de la crise. Comment y arriver ? Voici quelques pistes à explorer pour dresser les bases de votre relance.

DÉCIDER POUR TIRER LE MEILLEUR PARTI, DU PIRE

Décider en situation de crise est identique au processus classique. Mais il est contraint par un facteur temps limité, ce qui aura pour conséquence de ne pas disposer de ressources nécessaires pour valider toutes les informations en amont ni tester toutes les solutions avant de faire le choix. Mais bien gérée, chaque crise produit de meilleures idées et constitue un moment d'apprentissage. La crise actuelle due à la Covid-19 ne doit pas forcément être négative pour votre activité. Chaque crise produit des idées et oblige à se réorienter. Sinon, c'est la voie idéale pour disparaître et favoriser les nouvelles entreprises et nouveaux entrants. Or avec la crise, même s'il faut continuer à décider, n'hésitez pas à prendre du recul et de la hauteur mais également à vous questionner sur ce que vous pouvez optimiser et améliorer. Vous pouvez innover dans toutes les branches de votre activité. Mais avant toute chose, en tant que dirigeant, vous devez d'abord bien réfléchir. Et vouloir y accorder l'énergie nécessaire, avant de décider...

FIDÉLISER LA CLIENTÈLE EXISTANTE

Durant cette période qui touche durement toute la population, il est important de garder son optimisme. Soyez positif et préparez-vous dès maintenant à cette reprise. Le challenge est de gagner en proximité avec ses clients actuels, prioritairement. Si la période n'est pas à la vente, les budgets étant pour la plupart gelés, c'est le bon moment pour gagner en proximité et fidéliser ses clients. Cela coûte moins cher que de prospecter de nouveaux clients. Surtout en temps de crise. Si vous êtes capable de garder vos clients dans un envi-

ronnement très concurrentiel, et de surcroît de crise comme on la connaît aujourd'hui, vous prendrez l'ascendant sur vos concurrents qui seraient contraints d'investir des ressources supplémentaires pour attirer de nouveaux clients. Il est dit que l'on investit 7 fois plus pour acquérir de nouveaux clients que pour les conserver. Par opposition, l'entreprise qui cherche de nouveaux clients sera tentée de proposer des tarifs inférieurs : c'est la guerre des prix.

CASH IS KING

La trésorerie est un élément capital. Les mesures récentes concernant la Covid-19 ont un impact majeur sur tous les aspects de la vie quotidienne et indéniablement aussi sur les entreprises. L'économie mondiale a pris une tournure inattendue et les chefs d'entreprises doivent maintenant répondre à des défis immédiats, dont la gestion de leur trésorerie. Alors, gardez un œil attentif sur votre trésorerie et continuez à maintenir des prévisions mensuelles. Avec votre professionnel du chiffre ou votre responsable financier, actualisez vos prévisions. Soyez le plus réaliste possible. Investissez, même si le climat est peu favorable. Une bonne opportunité demeure une bonne opportunité, qu'elle survienne en temps de crise ou non.

NÉGOCIER AVEC VOS FOURNISSEURS

N'hésitez pas à négocier un allongement des délais de paiement. Des mesures ont d'ailleurs été prises par les pouvoirs publics et les banques pour permettre cet allongement. Mais il faut le préparer, avec des documents à l'appui. Vous pouvez également négocier une baisse des prix des matériaux, une remise (en cas de paiement dans les délais). Ne vous restreignez pas à un seul ou quelques

fournisseurs habituels. Si jamais la crise le frappe sérieusement, vous serez inévitablement et automatiquement tout aussi touché.

INVESTIR DANS LE MARKETING ET CONSERVER UNE BONNE IMAGE DE MARQUE

Ne négligez pas le volet marketing et publicité. Il vous permettra de maintenir un avantage concurrentiel considérable. Vérifiez que votre site internet est actualisé. Évaluez-vous à créer une véritable relation de confiance avec votre communauté, notamment sur les réseaux sociaux. Informez sans sur-informer, mais de manière transparente.

Plus que jamais, il est indispensable de soigner votre relationnel et votre image de marque. Que ce soit auprès de vos partenaires ou de vos clients. L'image de marque, ou le "branding", est un point déterminant dans la façon dont ceux qui vous connaissent vous perçoivent, votre marque, votre entreprise et vous-même. Veillez à l'image sur le Web et sur les réseaux sociaux en particulier : qualité du contenu, photos et vidéos de qualité, actualité, clarté de l'offre et du processus, offre spéciale, références. Tout ce qui crédibilise votre entreprise.

L'image de marque influence directement la confiance du client, et donc le nombre de ventes. Autant de bonnes raisons de vous soucier de votre image. Mais il y en a bien d'autres. Bon travail. Et surtout, psychologiquement, ne parlez pas de stratégie de sortie de crise, mais de stratégie d'engagement dans un contexte nouveau. Et incarnez en quoi vous avez confiance en vous, en votre entreprise et en l'avenir pour répondre aux besoins, dont certains seront nouveaux, de vos clients. ●

Christian BOUA

SPORT Par Mikel DOUSSENGUI

SOUTIEN AUX FOOTBALLEURS EN DÉTRESSE L'ANFPG expérimente les « Boutiques Solidaires ».

Alors que la crise économique et sociale née de la pandémie de Covid-19 continue de sévir sept mois après la découverte du premier cas positif dans le pays, l'Association Nationale des Footballeurs Professionnels du Gabon (ANFPG) a décidé d'ouvrir les « Boutiques Solidaires » pour aider les footballeurs en difficulté et les accompagner sur le plan social. L'absence de reconnaissance du statut du footballeur au Gabon et des mois de salaires impayés au sein de leurs clubs en font des personnes vulnérables au même titre que les personnes identifiées comme « Gabonais économiquement faibles (GEF) ».

Les « Boutiques Solidaires » de l'ANFPG sont une action sociale portée par le Fonds Gabonais des Footballeurs (FGF). À travers celles-ci, il est question de mettre à la disposition des footballeurs en difficulté, des produits de consommation de première nécessité (alimentation, hygiène et santé).

C'est un lieu de distribution de denrées alimentaires, de produits de première nécessité pour assister prioritairement les footballeurs vulnérables, en situation de détresse et vivant dans la précarité. Cette aide vise à fournir aux footballeurs la possibilité d'acheter ces produits à moindre coût et à les accompagner dans l'insertion et la réinsertion sociales et professionnelles. Prioritairement, ces Boutiques s'adressent aux footballeurs en exercice ou anciens, adhérents à l'ANFPG et qui font face à d'énormes tensions de trésorerie.

ENTRE GRATUITÉ ET RÉDUCTION DE MOITIÉ, DES PRIX

Réservés prioritairement aux ayants droit préalablement inscrits et sélectionnés en fonction de la gravité de leur situation, les produits mis à disposition dans les boutiques de l'ANFPG seront distribués soit gratuitement, soit vendus jusqu'à 50% du prix du marché. Les bons alimentaires négociés auprès des partenaires agroalimentaires pourront

DEUX CATÉGORIES DE BÉNÉFICIAIRES

Si les « Boutiques Solidaires » de l'ANFPG ambitionnent également de bénéficier à tous les sportifs gabonais en difficultés et à long terme aux populations vulnérables et en situation de précarité, pour l'heure, l'initiative ne profite qu'à deux catégories de bénéficiaires :

Les « Bénéficiaires assistés » (ceux qui bénéficieront gratuitement des produits) :

- Les footballeurs sans revenus (hommes et femmes) ;
- Les anciens footballeurs aptes et sans revenus ;
- Les anciens footballeurs inaptes et sans revenus.

Les bénéficiaires clients (ceux qui vont payer à des prix réduits en fonction de leur catégorie, les produits) :

- Les footballeurs avec revenus, mais en détresse ;
- Les anciens footballeurs avec revenus, mais en détresse ;
- Les anciens footballeurs inaptes avec revenus, mais en détresse.

aussi être utilisés à Libreville comme à l'intérieur du pays.

L'Association envisage d'approvisionner ces boutiques par une allocation trimestrielle. Des partenariats seront tissés avec l'Office National de Développement du Sport et de la Culture (ONDSC), des donateurs privés, des entreprises agroalimentaires et de grande distribution, des organisations non gouvernementales, les ministères des Affaires sociales et des

Sports, et des entreprises diverses. L'objectif étant de leur permettre d'appuyer et de prolonger cette initiative.

En somme, ce projet répond au besoin actuel et à la nécessité de se centrer sur la valorisation de la culture de solidarité par cette association, dans le but de pérenniser l'action d'aide aux joueurs en difficulté et fragilisés. ●

OCTOBRE ROSE

Faites-le
pour ceux que
vous aimez!

Enoromi Magazine
soutient la **lutte contre**
les cancers féminins.

● Prévention

● Sensibilisation

● Dépistage



CULTURE

GABON 9 PROVINCES LE FESTIVAL SE DÉCLINE SOUS LE FORMAT VIRTUEL EN 2020 POUR SA 4^E ÉDITION.

Nouvelle conséquence de la pandémie de coronavirus : contrairement aux trois éditions précédentes, le festival « Gabon 9 Provinces » se déroulera avec un mois de retard et sous le format virtuel cette année. L'annonce faite en septembre par le ministre de la Culture et des Arts, Michel Menga M'Essone, a toutefois déjà suscité des réactions contraires de la part de certains artistes qui ne souhaitent pas y prendre part.



qu'il y aura du changement, d'abord sur le format en raison des mesures gouvernementales liées à l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes et le maintien du couvre-feu à 20 heures ; et ensuite sur le contenu qui nécessite d'être enrichi.

La télé, la radio et Internet comme scène

« Cette année, le festival Gabon 9 provinces ne va pas se faire comme d'habitude. Cette année, nous avons choisi de le faire sous un format virtuel », a annoncé le membre du gouvernement disant compter sur l'accompagnement des médias.

Pour l'édition 2020, en effet, le festival n'aura pas lieu au boulevard Jean Paul II à Libreville comme pour les trois dernières années. Il n'y aura donc pas d'exposition, encore moins de concerts grand public...et donc pas de « Remontada » pour la boucle. L'évènement ne sera retransmis que sur les chaînes de télévision nationales, les radios et les sites Internet partenaires, annoncent les organisateurs.

De la musique, mais bien plus encore

Pour marquer la différence avec les trois précédentes éditions ayant trop souvent fait la part belle à la musique, le ministère de la Culture et des Arts, avec le soutien de l'Office National du Sport et de la Culture (ONDSC), entend enrichir davantage le festival afin de permettre à d'autres pans culturels de s'exprimer.

« Nous ne voulons pas que cette 4e édition soit uniquement de la musique. La culture ce n'est pas que de la musique. Il y a d'autres pans de la culture qui, eux aussi, doivent être pris en compte. Et c'est ce que nous allons faire », a annoncé Michel Menga M'Essone, informant par la même occasion de la mise en place d'un Comité dédié, chargé de se déployer sur l'ensemble du territoire national dans

le but de collecter, filmer et recueillir des informations auprès des acteurs culturels du pays.

« L'art culinaire, la danse, l'art plastique, l'artisanat et tout ce que vous connaissez comme étant composantes de la culture gabonaise, parce que c'est cela que nous devons magnifier, seront mis à l'honneur. C'est l'occasion pour nous de donner à ces différents acteurs qui évoluent dans ces différents secteurs, de s'exprimer pour dire ce qu'ils font, ce dont il s'agit, pour faire connaître ces cultures aux Gabonaises et aux Gabonais », estime le ministre.

Des artistes annoncent leur boycott

Peu après l'annonce par le gouvernement de l'organisation de la 4e édition du festival « Gabon 9 Provinces », plusieurs artistes de renommée nationale, voire internationale, parmi lesquels le rappeur Franck Ba'Ponga, ont exprimé leur mécontentement quant à la situation de quasi-mendicité vécue par les acteurs culturels gabonais. Dès le 25 septembre 2020, sur les réseaux sociaux, ces artistes musiciens ont en effet posté et encouragé à partager une affiche sur laquelle est inscrit : « Gabon 9 provinces, j'y serai pas ».

La raison de leur appel au boycott : l'absence du statut de l'artiste gabonais, dont l'attente se fait de plus en plus longue. Le projet, présenté par les différents ministres en charge de la Culture, est en souffrance au Parlement depuis de nombreuses années. ●

Griffin ONDO

À propos du festival « Gabon 9 Provinces », bien que jugé « simpliste » par certains, un thème a toutefois déjà été retenu pour la prochaine édition : « Je suis Gabonais, j'appartiens aux 9 provinces de mon pays. »

Au sujet de la date prévue pour cet évènement, lors de sa conférence de presse tenue vendredi 18 septembre 2020 au Musée national des arts et traditions du Gabon, à Libreville, Michel Menga M'Essone n'a pour autant pas été précis. Le ministre de la Culture et des Arts s'est contenté de l'annoncer pour « la deuxième moitié du mois d'octobre ». Mais concernant cette 4e édition qui se déroulera donc avec un mois de retard, d'autant plus que le festival est habituellement organisé tous les mois d'août depuis 2017, les autorités préviennent déjà

DÉCOUVERTE

Par Damien LE GRANT

Parc national de Moukalaba-Doudou

Une « Valeur universelle exceptionnelle » entre deux provinces

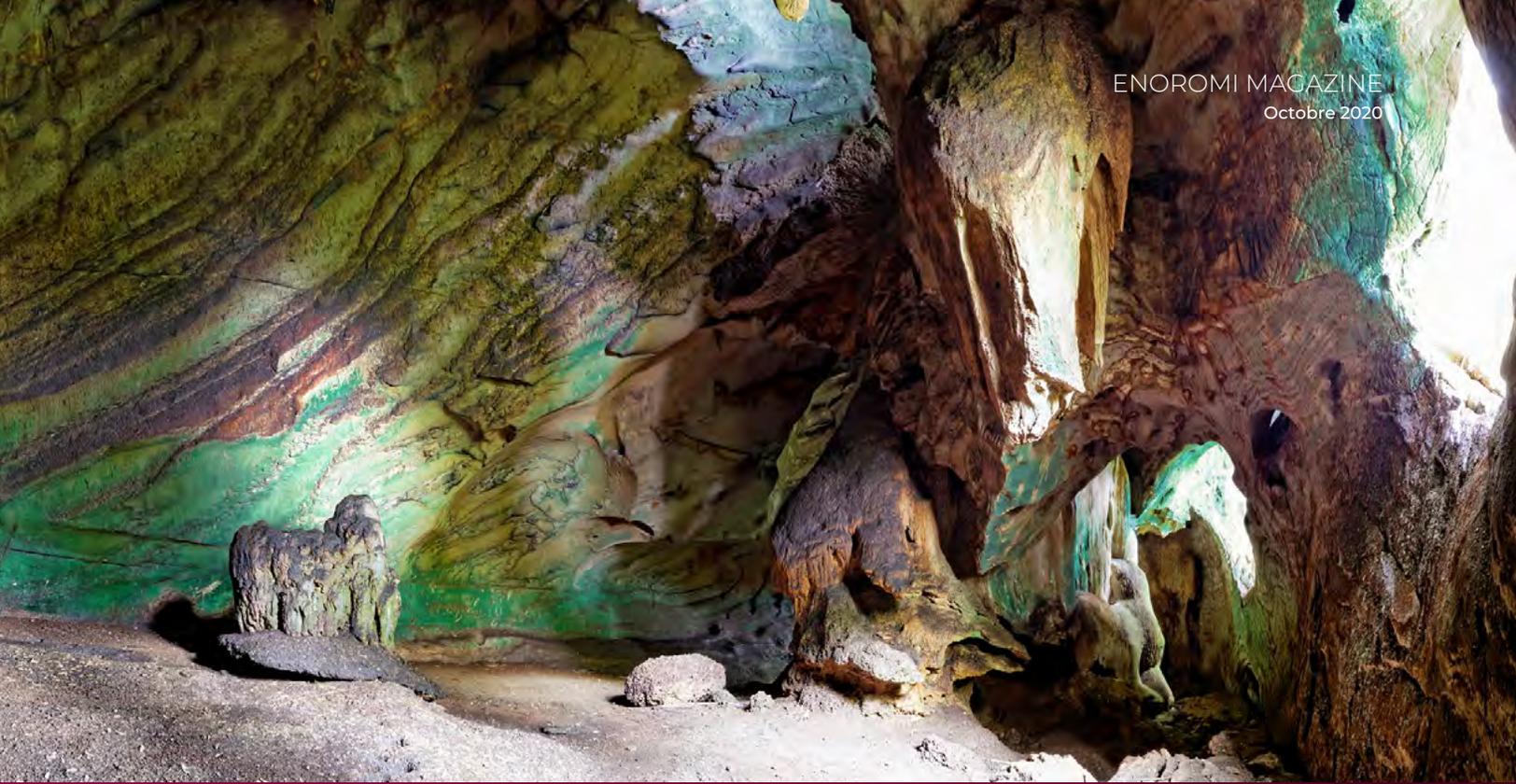
Figurant sur la Liste indicative des biens du Gabon au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le Parc national de Moukalaba-Doudou fait partie des rares sites naturels gabonais présentant une « Valeur universelle exceptionnelle », un concept de l'agence onusienne réunissant 10 critères. Étendu sur près de 450 km², ce joyau, accessible par la route et par les airs, a pour particularité de prendre en compte deux provinces du sud-ouest du Gabon, la Ngounié et la Nyanga.

Deux sites, deux provinces : un parc

Au terme d'un atelier de mise à jour tenu en janvier 2020 à Libreville, le Parc national de Moukalaba-Doudou a été maintenu sur la Liste indicative des biens du Gabon au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Une décision qui n'a pas été difficile à prendre par l'agence de l'Organisation des Nations Unies (ONU), tant ce site pour le moins particulier donne à découvrir la nature sous divers aspects.

La première particularité du Parc national de Moukalaba-Doudou réside sans nul doute dans son emplacement : réunissant depuis août 2002 deux anciennes aires protégées, Moukalaba et Monts Doudou, le site est donc situé dans la province de la Ngounié et celle de la Nyanga, au sud-ouest du pays, entre les parcs nationaux de Loango et de Mayumba. Étendu sur 449,548 km², il fait partie du complexe d'aires protégées de Gamba.





Un site authentique certifié par l'UNESCO

Répondant à trois des dix critères qui lui ont permis de figurer sur la Liste indicative des biens du Gabon au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le Parc national de Moukalaba-Doudou est un site jugé « authentique » par l'agence onusienne.

« La présence longue et encore durable d'espèces animales et végétales caractéristiques atteste que Moukalaba-Doudou est bien leur habitat approprié, vivant et suffisant pour leur vie quotidienne et leur évolution continue. Le relief, le même depuis des millénaires, en effet très accidenté, s'érige en bouclier contre les prédateurs et le taux de fréquentation des mammifères, entre autres, est constamment élevé. Tout cela contribue à garantir l'authenticité du site ou du moins à préserver son intégrité », décrit l'UNESCO sur sa fiche consacrée au site.

Comparé à la Zone de nature sauvage de Tasmanie en Australie ou à la Zone de conservation de Guanacasta au Costa Rica, le Parc national Moukalaba-Doudou comporte en effet des habitats très divers : forêts tropicales humides (forêts marécageuses de basse altitude, forêts de moyenne altitude, forêts-galeries sur les hauteurs), savanes arbustives, dominées par des graminées comme : *Andropogon chinensis*, *Andropogon Gayanus*, *Anadelphia afzeliana*.

Comment y accède-t-on ?

Très peu développé sur le plan touristique, celui de Moukalaba-Doudou ne se laisse pas offrir. Il faut quelques efforts physiques pour y accéder. Les visiteurs peuvent néanmoins emprunter le réseau de pistes qui y mène. Le site est également accessible grâce à des pistes d'atterrissage. ●

ZOOM SUR ...



**CAROLINE
NDOUVIE**

**La passion du
chic à l'africaine.**

Exerçant à plein temps dans l'humanitaire au sein du Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) au Togo, Caroline NDOUVIE est arrivée « par hasard » dans la mode. Depuis qu'une de ses amies lui a mis le pied à l'étrier, il y a près de trois ans, la jeune gabonaise s'est investie dans la création de vêtements, au point de posséder sa propre marque : « Onêtée », dont elle ambitionne de faire un incontournable chez la femme chic.

ENOROMI MAGAZINE

Qui est Caroline NDOUVIE pour les lecteurs de Enoromi Magazine qui ne la connaissent pas ?

Caroline NDOUVIE

Caroline NDOUVIE est une jeune gabonaise, travaillant dans l'humanitaire, mais qui a toujours été passionnée par la mode.

Aujourd'hui, elle est une styliste évoluant au Togo qui a fait son petit bout de chemin dans l'univers de la mode en participant à quelques défilés, notamment la Fashion Kids, la Fashion Week de St Louis, le FIMO, etc.

ENOROMI MAGAZINE

Depuis combien d'années et comment êtes-vous arrivée dans l'univers de la mode ?

Caroline NDOUVIE

Je travaille en tant que styliste depuis deux ans et demi maintenant, j'ai été propulsée au-devant de la scène par le plus grand des hasards, par une amie qui m'avait inscrite à un événement mode pour enfant (la Fashion Kids de Lomé). Disons que cela a été un déclic pour en faire un vrai métier.

ENOROMI MAGAZINE

Comment conciliez-vous vos études et votre activité dans la couture, et pourquoi avoir fait le choix du Togo ?

Caroline NDOUVIE

Je suis venue au Togo pour le travail et c'est bien après que je me suis lancée dans la mode. Pour concilier les deux activités, je me suis entourée d'une bonne équipe autonome et qui comprend la vision de la marque.

ENOROMI MAGAZINE : Vous considérez-vous comme une entrepreneure, une artiste ou les deux et pourquoi ?

Caroline NDOUVIE

(Rires). Je suis forcément les deux, selon la définition des termes. La mode nécessite de l'imagination et de la créativité. En ce sens, oui, tout style est un artiste. Mais parce qu'on gère une activité qui demande de l'investissement et est aussi rémunératrice de revenus ; ce qui suppose une gestion comptable, marketing, ressources humaines, etc., on peut être considérée comme une entrepreneure.

ENOROMI MAGAZINE

Quels rapports entretenez-vous avec d'autres acteurs de la mode au Gabon, au Togo et du continent ?

Caroline NDOUVIE

De très bons rapports, j'ai eu à rencontrer des stylistes, des mannequins à des événements et des promoteurs également ; nos rapports sont plutôt cordiaux.

ENOROMI MAGAZINE

Quelle est la particularité des créations made in Caroline NDOUVIE ?

Caroline NDOUVIE

Il faut les porter pour en comprendre la particularité (rires). Plus sérieusement, les tenues «Onêtée» sont pour la plupart assez osées. Je veux pouvoir, à travers elle, mettre en évidence la féminité de chaque femme.

ENOROMI MAGAZINE

Parlez-nous de la marque « Onêtée ».

Caroline NDOUVIE

«Onêtée» est une nouvelle marque vestimentaire qui se veut féminine. «Onêtée» veut dire en langue fang : « être dedans », en langage courant «être IN ». Elle a été créée il y a deux ans et demi.

ENOROMI MAGAZINE

Comment parvenez-vous à commercialiser vos créations au Gabon, au Togo et ailleurs ?

Caroline NDOUVIE

Par contre ça, c'est assez compliqué, mais on y arrive quand même. Je travaille avec différents transporteurs de colis par exemple Oui-carry pour la zone ouest-africaine.

ENOROMI MAGAZINE

Quel est le plus grand rêve de Caroline NDOUVIE, entrepreneure ?

Caroline NDOUVIE

Mon plus grand rêve est de faire d'«Onêtée» une marque incontournable, qui se portera dans tous les instants de la vie d'une femme. ●

Propos recueillis par
Griffin ONDO

INTERNATIONAL

COVID-19

La folle course au vaccin des entreprises pharmaceutiques

Depuis 7 mois, plus d'une centaine de projets de recherche de vaccin sont en cours dans le monde et seuls 7 d'entre eux sont déjà à -u stade des essais cliniques. Parmi les projets les plus avancés, on compte, outre celui de l'américain Moderna, ceux des consortiums Oxford/AstraZeneca et Pfizer/BioNTech.

Un nombre record de précommandes

Le président américain Donald TRUMP annonçait en grande pompe, le 11 août 2020, la signature d'un contrat d'une valeur de 1,5 milliard de dollars pour la livraison de 100 millions de doses du vaccin expérimental de l'entreprise de biotechnologies américaine, Moderna. Ce contrat est le sixième du genre signé entre les autorités américaines et les géants du secteur. Cette annonce avait affolé les marchés financiers qui avaient vu la valeur de la cotation des firmes pharmaceutiques grimper à Wall Street.

Les premiers vaccins pas disponibles avant 2021

Malgré ces annonces faites à grand coup de renfort médiatique, la mise à disposition d'un vaccin contre le Sars-Cov-2 n'est pas prévue avant la fin de cette année en dépit du souhait affiché de Donald TRUMP, en campagne pour sa réélection, de voir celui-ci sur le marché américain avant le mois de novembre prochain. En effet, sur la vingtaine de projets en phase d'élaboration, aucun n'a encore dépassé le stade 3. Même s'il est le plus avan-

cé dans la course au vaccin, la firme américaine Moderna n'est qu'encore au stade des essais cliniques ou au stade 3. Il faut se rappeler que le stade 3 est celui de l'essai du vaccin sur l'homme qui précède son homologation de mise sur le marché.

Même si le consortium formé par l'université d'Oxford et le laboratoire anglo-suédois AstraZeneca a annoncé la mise sur le marché d'un vaccin d'ici la fin de cette année, il ne devrait commencer les essais cliniques au Brésil que dans les semaines qui viennent.

La fabrication d'un vaccin est un processus complexe

Les raisons qui expliquent cette situation sont dues au processus même de fabrication du vaccin qui est très complexe. En effet, la mise en œuvre de celui-ci requiert au préalable la désactivation du virus afin de le rendre inoffensif pour l'homme. Cette phase demande non seulement une multitude de contrôles à chaque étape de son élaboration, mais aussi la mise en place de moyens de production suffisants pour fournir les doses de vaccins. Avec plus de 30 millions de personnes infectées et plus de 943.000 morts à travers le monde du coronavirus à ce jour, la demande est plus que conséquente.

Plusieurs milliards de dollars déjà dépensés

Les pays occidentaux (USA, Union européenne), la Russie, ainsi que les pays asiatiques (Chine, Inde) ont déployé des moyens colossaux pour la fourniture d'un traitement et d'un vaccin contre la Covid-19. Selon les experts de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), pas moins de plusieurs centaines de millions de dollars devraient être dépensés pour la fourniture d'un vaccin ainsi que les moyens de traitement contre cette pandémie.

L'économie mondiale fortement atteinte par les effets négatifs de la Covid-19



Rien que pour cette année, l'économie mondiale a perdu plus de 375 milliards de dollars par mois, selon le Fonds Monétaire International (FMI) qui prévoit des pertes cumulées de 12.000 milliards de dollars sur les deux prochaines années, si la situation restait inchangée. Il est clair qu'au vu d'un tableau de prédictions aussi pessimistes, les espoirs de l'humanité sont tournés vers les scientifiques du monde entier pour trouver une solution efficace à cette maladie.

Une multitude d'entreprises européennes, américaines et asiatiques lancées dans la course

Pour répondre à cette demande sans précédent, de nombreux laboratoires et universités se sont lancés dans la course au vaccin. En effet, outre les entreprises Moderna et les Consortiums Oxford/AstraZeneca et Pfizer/BioNTech, le français Sanofi négocie la fourniture de 3 millions de doses d'un éventuel vaccin à l'Union Européenne (UE) et aux États-Unis. Le britannique GSK promet la fourniture d'un milliard de doses pour son vaccin, au premier semestre 2021. Les essais cliniques ne devraient débuter qu'en septembre prochain.

Le laboratoire chinois Sinovac Biotech vient de lancer les tests de son vaccin, le Coronavac, au Brésil. Dans ce même pays le plus touché d'Amérique latine, l'Institut Public du Butantan a lancé des tests du Sunovac sur plus de 9.000 agents de santé volontaires. Ce laboratoire devrait fournir 120 millions de doses de vaccins aux autorités brésiliennes.

La Russie annonce avoir déjà son vaccin

S'il y a bien un pays qui est, selon ses autorités, en avance dans l'élaboration du vaccin, c'est la Russie de Vladimir POUTINE. En effet, le président russe avait pris de cours la communauté internationale en annonçant que la Russie détenait son vaccin contre le Sars-Cov-2. Lors d'une réunion avec son gouvernement le 11 août 2020 à Moscou, Vladimir POUTINE affirmait que la Russie détenait un vaccin, le Sputnik V et que celui-ci pourrait être mis sur le marché dès janvier 2021. Le Sputnik V a été élaboré par le ministère russe de la Défense, conjointement avec le Centre d'épidémiologie et de microbiologie Gamaleïa.

À l'annonce de cette information, l'OMS a voulu rester prudente quant à l'efficacité dudit vaccin et a appelé la communauté scientifique à la prudence. Malgré tout, une vingtaine de pays aurait déjà commandé le Sputnik V aux autorités russes.

Débat sur l'accès au vaccin

Avant même la mise sur le marché des vaccins, que déjà une polémique sur la manière dont ils seront distribués s'est installée. En effet, d'un côté, des personnalités telles que le président français Emmanuel MACRON, souhaitent que le futur vaccin soit considéré comme faisant partie du patrimoine de l'humanité. Il devrait donc, à ce titre, être distribué gratuitement aux pays pauvres. D'autres en revanche estiment que le vaccin qui est le fruit des travaux de laboratoires privés ayant dépensé des centaines de millions de dollars en recherche et développement, doit permettre de faire du profit, d'autant qu'il s'agit de produits commerciaux. En effet, les gains potentiels pour ce vaccin représentent plusieurs centaines de milliards de dollars.



L'Afrique absente de la recherche du vaccin

Entre ces deux camps, les pays africains n'ont malheureusement pas leur mot à dire vu qu'ils sont totalement absents de cette course à la fabrication du vaccin. En dehors de l'Afrique du Sud où l'université Wits de Johannesburg teste un vaccin expérimental en collaboration avec l'université britannique d'Oxford depuis le mois de juillet 2020, on constate une

absence de publications scientifiques de la part des chercheurs africains.

Malgré la présence sur le continent de nombreux laboratoires prestigieux au Sénégal, au Maroc, au Kenya, au Rwanda ou même au Gabon, on constate malheureusement une faible participation dans la recherche du vaccin contre la Covid-19. La raison principale à cette situation étant l'absence de moyens financiers conséquents. Le salut de l'Afrique face à ce fléau passe alors par la jeunesse du continent qui est peu touchée par cette pandémie et qui constitue la majorité de sa démographie. ●

Jean Paul Augé OLLOMO



LAVAZZA

LAVAZZA

TORINO, ITALIA, 1895

SIAC distributeur officiel du café LAVAZZA - BP: 1446 - tél: +24166740707/+24174230707
siac.gabon@gmail.com - Okala, Libreville/GABON



Le personnel féminin de la SCG-Ré est très dynamique et participe aux performances de l'entreprise.

Partenaire de la Campagne Octobre Rose, la SCG-Ré encourage sa gente féminine, ainsi que leur famille, chaque année, à se faire dépister contre les cancers féminins.

**LE DÉPISTAGE, LE GESTE BARRIÈRE CONTRE LES
CANCERS.**

